

Formulaire de requête**Demande d'agrément en tant que centre de formation continue pour le transport de marchandises dangereuses**

Généralités	
Entreprise	
Rue / Case postale	
NPA, localité	
Téléphone	
E-mail	
Internet	
Direction d'entreprise	
Personne de contact	
Téléphone / E-mail personne de contact	
Agrément	
Nous sommes déjà agréés par l'asa dans le domaine:	<input type="checkbox"/> MC <input type="checkbox"/> OACP <input type="checkbox"/> CFC <input type="checkbox"/> Anim
<i>Si vous êtes déjà certifié dans l'un des domaines suivants (depuis moins de 3 ans), seule l'annexe 6 est nécessaire.</i>	
Forme juridique (annexe 1)	
Responsable/s de formation (annexe 2)	
Responsable/s de formation	Nom : <i>Certificat FSEA ou reconnaissance et validation des acquis doivent être annexés</i>
Infrastructure (annexes 3-6)	
Lieu et accès (annexe 3)	
Salles pour l'enseignement (annexe 4)	Nombre : pour personnes au total
Autres salles (annexe 5)	Nombre :
Installations extérieures, ateliers ou garages (annexe 6)	

Programme de formation continue (annexe 7)

- Toutes les matières des cours selon SDR/ADR
- Thèmes des matières spécialisées
- Les cours ont lieu exclusivement dans les propres locaux
- Certains cours** sont donnés chez des tiers. Le/la responsable de formation est responsable du respect des critères fixés : _____
- Tous les cours** sont donnés chez des tiers. Le/la responsable de formation est responsable du respect des critères fixés : _____

Système d'assurance qualité (annexe 8)

- Certification selon ISO 9001, eduQua
Certificat: _____
Valable jusqu'au: _____
- Propre système AQ
- A remplir par l'asa: auto-évaluation pour les organisateurs de cours avec propre AQ
(Attention aux informations, explications sur les annexes, annexe 8)

SARI Système d'administration, d'enregistrement et d'information (annexe 9)

- Obligation de gérer les enseignants et les cours dans SARI
- Interface nécessaire avec le propre système de gestion des cours

Le soussigné certifie l'authenticité des indications susmentionnées :

Lieu, date, signature :

Explications concernant les annexes

- 1 Document confirmant la **forme juridique** tels que les statuts, l'extrait du registre du commerce, le justificatif d'une couverture d'assurance, l'organigramme, les indications concernant l'activité exercée jusqu'ici dans le domaine de la formation continue.
- 2 **Responsable de formation** : il est impératif d'indiquer les coordonnées d'au moins une personne en tant que responsable de formation (personne de contact dans le domaine de la formation continue). Liste avec les indications suivantes: nom, prénom, données personnelles, formation initiale et continue ainsi qu'expérience pratique et copies de certificats. Les responsables de formation **doivent** présenter soit un certificat FSEA 1 soit une formation équivalente.

Le requérant doit apporter la preuve qu'il s'agit d'une formation équivalente. De plus amples informations à ce sujet peuvent être consultées sur la page internet de la Fédération suisse pour la formation continue (FSEA) www.alice.ch.
Les demandes d'autorisation des enseignants sont effectuées directement au moyen de SARI par les centres de formation en tant qu'employeur ou mandant.
- 3 **Emplacement et accès** : plan (ou lien du site Internet), garantie de disponibilité par téléphone.
- 4 Indications relatives à l'infrastructure/ **Salles de cours** y compris photos.
- 5 **Locaux communs** : mention des toilettes (h/f), espaces de détente (non-fumeur), possibilité de ravitaillement.
- 6 **Les installations extérieures, les ateliers ou les garages** utilisés en fonction du contenu du cours doivent être brièvement décrits. Là aussi, des plans ou des photos facilitent l'évaluation.
- 7 **Programme de formation continue** : il doit décrire et justifier les points forts du centre de formation continue dans son enseignement des diverses matières selon SDR/ADR et indiquer son public cible. Si un centre de formation continue se spécialise dans certaines matières ou vise un public cible précis, le programme doit comprendre une liste des thèmes traités.
- 8 **Système d'assurance qualité** : Tous les autres systèmes d'assurance qualité ou certifications par un autre label qu'ISO 9001 ou eduQua sont considérés comme propre AQ. L'examen d'un système d'assurance qualité propre doit être effectué par l'asa et est payant. Pour la certification d'un propre système AQ, nous avons besoin en outre d'une auto-évaluation. Les documents vous seront adressés après réception de votre demande.

Vous trouverez davantage d'informations sur notre page internet www.cours-adr.ch, grâce au lien <https://cours-adr.ch/pour-les-organismes-de-cours/reconnaissance-des-centres-de-formation/> (paragraphe sur les systèmes d'assurance qualité).

9 SARI Système d'administration, d'enregistrement et d'information:

L'administration des enseignants, types de cours, participants et l'enregistrement des cours avec date, lieu, enseignants et participants aux cours doivent être effectués dans SARI. La délivrance d'attestations de cours doit être générée via Internet dans le système SARI.

SARI n'est pas un programme pour la planification des ressources ou la comptabilité des centres de formation. Toutefois, des solutions pour **interfaces** avec le propre système de gestion des cours sont proposées afin qu'une double saisie des données ne soit pas nécessaire. Des renseignements sur les interfaces peuvent être obtenus sur demande auprès de l'asa.

Berne, janvier 2021